Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20261102-2026-11-11-BF
Date de télétransmission : 05/11/2026
Date de réception préfecture : 05/11/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-trois octobre deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme ANGLES Bénédicte, M. AUGEREAU Jean-Daniel, M. BOIZARD Adrien, Mme CHETITAH Jennifer, M. de MATTEÏS Alexandre, M. DELOIRE Jérôme, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GOICHON Adeline, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HAMON Catherine, Mme LEROUX Jennifer, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Nicole, Mme MERCIER SAVIDAN Marina, M. MOREAU Alain, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, M. PAGE Romaric, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PISCIONE Patrick, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEININGER Émeline, Mme STRAQUADANIO Stéphanie, M. TARDIF Benoît, M. TREMAS Sébastien, Mme TUSSEAU Doriane.

Étaient excusés :
Mme GOICHON Adeline a donné procuration à Mme MERCIER SAVIDAN Marina ;
Mme NOIROT Muriel a donné procuration à Mme PAQUEREAU Amélie ;
M. TARDIF Benoît a donné procuration à M. GLÉMOT Étienne.

Étaient absents :
M. MAURIER Jérôme, excusé.

Secrétaire de séance : Mme SORET-LENEUTRE Valérie

Nombre de conseillers en exercice…… 29
Nombre de conseillers présents…… 25
Nombre de suffrages exprimés…… 28
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2026-11-11 / Budget Annexe Grande Chaussée – Décisions Modificatives

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Afin de financer une partie des études du lotissement de la Grande Chaussée, il est proposé de venir réaliser une décision modificative sur ce budget annexe :

LA GRANDE CHAUSSÉE - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026	DM n°1	TOTAL 2026 (BP + DM)
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté	0,06 €	0,00 €	0,06 €
Total 011		Charges à caractère général	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	18 427,00 €	0,00 €	18 427,00 €
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 65		Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,00 €	5,00 €
Total 66		Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			28 432,06 €	10 000,00 €	38 432,06 €

LA GRANDE CHAUSSÉE - RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026	DM n°1	TOTAL 2026 (BP + DM)
Total 002		Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 042		Opérations d'ordre entre section	28 427,00 €	10 000,00 €	38 427,00 €
Total 043		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 70		Produits des services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 75		Autres produits de gestion courant	5,06 €	0,00 €	5,06 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			28 432,06 €	10 000,00 €	38 432,06 €

LA GRANDE CHAUSSÉE - DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026	DM n°1	TOTAL 2026 (BP + DM)
Total 001		Solde d'exécution de la section d'investissement	18 427,00 €	0,00 €	18 427,00 €
Total 040		Opérations d'ordre entre section	28 427,00 €	10 000,00 €	38 427,00 €
Total 16		Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			46 854,00 €	10 000,00 €	56 854,00 €

LA GRANDE CHAUSSÉE - RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026	DM n°1	TOTAL 2026 (BP + DM)
Total 001		solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 040		Opérations d'ordre entre section	18 427,00 €	0,00 €	18 427,00 €
	1641	Emprunts en euros	28 427,00	-28 427,00 €	0,00
	16874	Avances		50 000,00 €	50 000,00
Total 16		Emprunts et dettes assimilées	28 427,00 €	21 573,00 €	50 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			46 854,00 €	21 573,00 €	68 427,00 €

Ouï le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'approuver** la décision modificative n°1 pour le budget annexe La Grande Chaussée,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre
Le Lion d'Angers, 02 novembre 2026.

Le Maire,
Étienne GLÉMOT

La secrétaire de séance,
Valérie SORET-LENEUTRE

Signé électroniquement par : Etienne GLEMOT
Date de signature : 04/11/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Publié sur le site internet le :